

Les nouveaux rythmes scolaires à l'école de Saint Roman de Tousque

La lettre du ministre aux parents d'élèves (12 juin 2014)

Madame, Monsieur,

Chers parents, La réussite de votre enfant est notre objectif commun. C'est pourquoi, à la prochaine rentrée, tous les écoliers bénéficieront d'une organisation du temps scolaire plus propice à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul.

L'adoption de ces nouveaux temps scolaires vise à faciliter l'acquisition par chaque élève des savoirs fondamentaux et à développer en chacun d'eux un véritable goût pour apprendre. Elle est complémentaire de l'effort que nous poursuivons depuis deux ans en matière de recrutement, de formation des maîtres ou encore de modernisation de la pédagogie.

Nombreuses sont les études internationales qui pointent le fait que nos écoliers savent moins bien mobiliser leurs connaissances à bon escient que leurs voisins européens. Ils manquent également de confiance en eux, en comparaison de leurs petits camarades des pays de l'OCDE. Surtout, l'école française est aujourd'hui en Europe celle où l'origine sociale des enfants pèse le plus lourdement sur les résultats. Une récente étude du Ministère de l'Éducation nationale a montré le recul du niveau des élèves de CE2 en calcul et en compréhension de textes.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire doit contribuer à donner aux enfants confiance en eux et en leur capacité à bien apprendre. En effet, cinq matinées au lieu de quatre, c'est, chaque semaine, un temps supplémentaire pour travailler dans de bonnes conditions, le matin étant le moment de la journée où l'attention des enfants est la plus soutenue.

Le matin d'école supplémentaire permet également une répartition plus équilibrée des heures de classe tout au long de la semaine. Depuis la suppression en 2008 de la demi-journée du samedi matin, notre pays présentait à la fois le nombre de jours d'école le plus faible d'Europe et la journée de classe la plus chargée. Cette concentration du temps d'enseignement était préjudiciable aux apprentissages. La nouvelle organisation de la semaine donne ainsi aux élèves et aux enseignants un emploi du temps plus harmonieux.

De fait, en 2013, c'est déjà 1,3 million d'enfants qui sont passés à la semaine de cinq jours. Les bienfaits de cette nouvelle organisation sont déjà clairement perçus par la communauté éducative et par les enfants eux-mêmes.

400 professionnels du corps enseignant ayant mis en œuvre les nouveaux horaires se sont réunis, entre mars et avril 2014, afin de tirer un premier bilan de l'année écoulée. Trois bénéfices-clés ont été identifiés. Tout d'abord, les apprentissages fondamentaux sont positionnés aux horaires où l'attention des enfants est la plus grande. La matinée supplémentaire permet de repenser la répartition des activités dans un emploi du temps en phase avec les besoins de l'enfant. Enfin, autour des nouveaux temps scolaires se met en place, pour l'enfant, dans chaque école, un projet éducatif global.

Bien sûr, je comprends que certains puissent éprouver de l'inquiétude face à ce changement. Sachez que les équipes académiques ont travaillé, dans chaque commune, main dans la main avec les enseignants, avec vos représentants et avec les élus locaux pour que la modification des temps scolaires se fasse dans les meilleures conditions.

Dès le 23 juin, vous aurez la possibilité de vous connecter au site d'information qui vous est dédié (5matinees.education.gouv.fr). Vous pourrez y consulter les horaires de votre école pour la rentrée 2014 et aurez accès à des informations et témoignages sur tous les bénéfices de cette nouvelle organisation. Soyez donc assurés que la rentrée 2014 est préparée avec le plus grand soin.

L'école a trop souvent changé en fonction de l'intérêt des adultes et non de celui des enfants. Je veillerai donc en lien avec vous, avec les enseignantes et les enseignants, avec les directrices et les directeurs d'école à tout mettre en œuvre afin que toutes les chances soient données à nos élèves pour bien apprendre et bien réussir. Je vous donne rendez-vous à la rentrée des classes et vous souhaite, dans l'intervalle, un bon été.

Bien à vous,

Benoît Hamon

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche